

Lire la newsletter dans votre navigateur



## MAKUTANO NEWSLETTER

LÀ OÙ L'AFRIQUE SE RENCONTRE



### L'ACTUALITÉ ÉCO DE LA SEMAINE

#### LOI DES FINANCES 2022

La **Loi des Finances 2022** a été promulguée le 31 décembre dernier. Le texte prévoit un budget général équilibré, en recettes comme en dépenses. Il est fixé à **11 milliards USD**. Le budget avait initialement été évalué à **20 682,6 milliards de CDF** par le **Premier ministre Sama Lukonde**. Il a été revu à la hausse après **les travaux de la Commission mixte paritaire**. Celle-ci a pris en compte les recettes additionnelles trouvées par les deux Chambres parlementaires. Il est finalement fixé à **22 253,9 milliards de CDF**. Selon certains observateurs, le Gouvernement devrait mettre en œuvre plus de réformes fiscales pour assainir et encadrer les recettes.

#### JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La tenue des IXe Jeux de la Francophonie est de plus en plus hypothétique. Le gouvernement a assuré qu'ils débuteraient bien **le 19 août prochain** mais l'organisation a connu **quelques contrecoups**. Des **cas de malversations ont été enregistrés** dans les contrats avec certaines entreprises chargées de la construction des sites. **Certains montants auraient été gonflés**, ce qui a poussé le gouvernement à mettre en place une commission. Le ministère des infrastructures travaille aujourd'hui à **renégocier les contrats** pour que les travaux de construction reprennent dès le mois de janvier. **Aucune plainte n'a été déposée devant la justice**.

#### CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La Banque Centrale du Congo **se veut optimiste pour cette année 2022**. Selon son communiqué, est projetée **une inflation annuelle de 5,0%**. Pour y arriver cependant

communiqué, est projeté une inflation annuelle de 5,0 %. Pour y arriver cependant, les experts recommandent une mise en œuvre rigoureuse des politiques économiques saines initiées en 2021, notamment **le pacte de stabilité conclu entre la BCC et le ministère des Finances. Un cadre solide de coordination des politiques monétaires et budgétaires** doit être tenu, ainsi que **l'exécution minutieuse des réformes macroéconomiques et structurelles**. La croissance économique pour cette nouvelle année est **projetée à 6,1%**. La monnaie nationale devrait aussi continuer à se stabiliser. La BCC a aussi mentionné qu'elle prévoyait de réduire son principal taux d'intérêt en 2022. Il passerait **de 8,5% à 7,5%** après une période de stabilité macroéconomique.

## PORTS ILLÉGAUX

Le 28 août 2020, Félix Tshisekedi demandait lors d'un Conseil des ministres, **la fermeture immédiate des ports privés illégaux et clandestins** à Kinshasa et dans la province du Kongo Central. Il avait révélé que de nombreux ports étaient créés en toute illégalité et fonctionnaient **en marge des autorités portuaires**. Près de 18 mois après, ces ports **sont encore en activité**. Armand Osasse, président de l'Intersyndical de la SCTP avait accusé à l'époque Didier Mazengu, ancien ministre des Transports et Voies de communication, de bloquer la décision du Président de la République. Le 26 avril dernier, le Premier ministre annonçait qu'il comptait exécuter la décision de fermeture de ces ports, mais **aucune action n'a été faite en ce sens**. La SCTP accuse elle **une baisse du chiffre d'affaires depuis plusieurs années**. La société qui détient normalement le monopole des ports voit les navires **être déviés vers des ports privés**, jugés illégaux.

## CONGO AIRWAYS

La **certification IOSA** (Iata Operational and Safety Audit) de la compagnie aérienne Congo Airways est **maintenue jusqu'au 22 septembre 2022**. C'est **la première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens**. Congo Airways a été créée en août 2014, elle a pour mission de favoriser l'intégration socio-économique du pays à travers le transport aérien. La RDC s'est dotée d'une deuxième compagnie aérienne publique, Air Congo, qui doit se lancer **dès le premier trimestre 2022**.

## BUDGET DE LA DGDA

La Loi des Finances publiques de l'exercice 2022 voit les assignations budgétaires de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) fixées à **3 900,1 milliards CDF** (environ 2 milliards USD). L'année précédente, elles étaient fixées à **2 606,7 milliards de CDF**. Pour cette nouvelle année, la DGDA compte mettre en place plusieurs stratégies : **imposition des articles et ouvrages en matières plastiques** à l'exception des produits de première nécessité en plastique, **lutte contre la contrebande, poursuite de l'informatisation des bureaux de douanes**, etc. Au premier trimestre 2021, la DGDA avait mobilisé **environ 592,2 milliards de CDF** contre des prévisions budgétaires de **562,5 milliards de CDF**.

## MINISTÈRE DU PLAN

Sur **plus de 298,8 milliards de CDF de budget prévus**, le Gouvernement congolais n'a décaissé **que 35,1 milliards de CDF** pour le fonctionnement du ministère du Plan. C'est ce que nous apprend le rapport des états de suivi budgétaire du mois de novembre 2021. Pour rappel, le ministère du Plan est **responsable de la planification et de la programmation de la politique de développement économique et social de la RDC**. Toujours selon ce rapport, le taux d'exécution des crédits budgétaires

alloués à ce ministère est **de l'ordre de 8,5% du montant total attendu** au cours de ces 11 mois. Parmi les dépenses effectuées : contrepartie des projets à hauteur de **450,7 millions de CDF contre 6,06 milliards de CDF prévus, 4,09 milliards de CDF** contre près de **11 milliards prévus** ont été utilisés pour **le fonctionnement des ministères**. Environ **932 millions de CDF** ont été utilisés pour **des Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques** contre 4,2 milliards de CDF attendus.

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**100,6 milliards de CDF** (soit environ 50,3 millions USD) **de recettes publiques** sont assignés au Secrétariat général du ministère de l'Environnement et Développement durable pour le budget 2022. D'après l'Annexe explicative des prévisions des recettes budgétaires de la Loi Finances de l'exercice 2022, ces recettes ont connu **une hausse de 19,6% par rapport à 2021**. L'année dernière, le Secrétariat général de l'Environnement et Développement durable a **mobilisé 62,8 milliards CDF au premier semestre**, contre 42,1 milliards de CDF prévus. C'est **un taux d'exécution de 149,2% du montant attendu**. Pour réitérer l'exploit, le Secrétariat général de l'Environnement et Développement durable va mettre plusieurs stratégies en place : **priorisation des missions**, renforcement des capacités des agents et cadres intervenant dans **le suivi et mobilisation des recettes pour l'élaboration des normes et l'achat des équipements pour l'estimation du degré de pollution**, etc.

---

## **L'ENTREPRISE DE LA SEMAINE**



### **FEDAPAY, L'AGRÉGATEUR DE PAIEMENTS BÉNINOIS QUI VEUT DEVENIR LE PAYPAL AFRICAIN**

L'année 2021 a été bénéfique aux entreprises Fintech africaines. La crise sanitaire a imposé aux entreprises de toutes sortes et même aux Etats d'innover en matière de solutions digitales pour faciliter les transactions financières. Au cours de l'année, le cumul des investissements dans la Fintech a atteint les 4 milliards de dollars. Une situation qui a profité à beaucoup de startups en développement, comme Fedapay. Fondée en 2018 par Hermann Aguessy et Boris Koumondji, la startup s'est imposée au Bénin et commence à étendre ses services au Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Togo. L'objectif de ses fondateurs est de faire de cet agrégateur de paiement le PayPal africain.

La passerelle de transactions aide les entreprises de toute taille à utiliser un seul moyen de paiement. Elle permet d'accepter les transferts d'argent via mobile money, cartes bancaires et codes USSD. Cela permet à des millions d'utilisateurs en Afrique d'avoir accès à des services en ligne plus facilement. Fedapay est destinée à tous les

types de business. Fedapay destinée aux particuliers permet de recevoir via un lien des paiements de partout dans le monde depuis un smartphone, tablette ou ordinateur, en toute sécurité. Fedapay Commerce s'adresse aux e-commerçants. Pour les grandes entreprises, la solution Fedapay Connect sera plus appropriée. Elle intègre tous leurs outils du quotidien. Une plateforme baptisée Fedapay Give permet aussi de recevoir des dons.

Fedapay se distingue aussi par sa tarification sur-mesure et flexible qui s'aligne au business model de ses utilisateurs. Toutes les transactions qui passent par la plateforme répondent aux standards de sécurité exigés par la norme PCI DSS. L'argent des entreprises est sécurisé, et cela permet d'éviter les risques de fraude.

Le 4 janvier dernier, Fedapay a obtenu son premier financement par Benin Business Angel Network (BBAN).

---

## INTERNATIONAL

📈 La Banque Centrale des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a publié ses données. Elles indiquent que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a enregistré son niveau le plus bas de l'inflation depuis le début de l'année 2021. Selon la BEAC, le taux d'inflation est tombé à 1,8% en moyenne annuelle en septembre, contre 1,9% l'année d'avant. En glissement annuel, l'inflation est passée de 2,8 % à fin septembre 2020 à 2% un an plus tard.

🇪🇬 Au cours de l'année 2021, le canal de Suez en Egypte a généré des revenus records de 6,3 milliards USD. C'est 13% de plus qu'en 2020. Le canal a vu transiter 1,27 milliard de tonnes de cargaisons diverses, c'est plus que l'intégrale des chiffres enregistrés jusqu'ici. 20 694 navires ont emprunté cette voie, contre 18 830 en 2020. Des chiffres d'autant plus impressionnants que cette route maritime a été bloquée en mars 2021 par le porte-conteneur Ever Given, ce qui a entraîné une perte de 12 à 15 millions de dollars par jour de fermeture.

🌐 Bitcoin a franchi les 30 000\$ le 2 janvier 2022 et les 34 500\$ le 5 janvier. En novembre dernier, Bitcoin a atteint son sommet en dépassant la barre des 68 000 USD. La cryptomonnaie a propulsé le marché des devises numériques à une valeur inédite de 3000 milliards USD de capitalisation au cours de la même période. Aujourd'hui les marchés du Bitcoin ont augmenté, comme les autres cryptomonnaies selon Coinshares. Elles ont atteint 1,3 milliard USD en 2021 contre 920 millions USD l'année d'avant. Le nombre total de pièces sous forme de produits d'investissement est passé de 9 à 15 en 2021. 37 produits d'investissement ont été lancés contre 24 en 2020.

🇳🇮 Le Nigeria envisage de taxer les entreprises numériques non résidentes revendant leurs produits aux locaux à hauteur de 6%. Les applications, le stockage électronique de données, la publicité en ligne, le commerce à haute fréquence sont concernés par cette taxe. Cette décision vise à moderniser la fiscalité des technologies de l'information et de l'économie numérique.

🇲🇦 Au Maroc, l'Office national des chemins de fer (ONCF) veut une énergie verte dans la consommation énergétique globale à hauteur de 50% à l'horizon 2023. Depuis le 1er janvier la totalité de ses trains TGV roulent à l'énergie propre. Grâce à cette énergie propre, l'ONCF améliorera à long terme son empreinte carbone, en évitant l'émission d'environ 120 000 tonnes de CO2 chaque année.

---

## ALORS, ON FAIT QUOI ?

25 au 27 janvier, à Lomé au Togo :



4<sup>e</sup> édition des Rencontres du Marché des titres publics de l'UMOA. L'événement comme en 2021 sera virtuel. Cette édition tournera autour de la thématique "La gestion de portefeuille : levier de performances des investissements". L'occasion de rencontrer des émetteurs de titres et des acteurs du marché financier régional.

---

## LE DÉBAT WHATSAPP

"Le système médical britannique est loin d'être une bonne référence, à mon avis...

Au-delà de leur erreur de jugement au début de la pandémie, ils ont également une gestion trop "online" de la maladie qui m'étonne énormément. Les malades doivent se débrouiller quasi tout seul quand ils sont testés COVID+. Ils ne peuvent voir un médecin que s'ils sont presque mourant. Alors je mets leur statistique en doute... 4 membres de famille tous vaccinés à Londres et 3 autres à Bruxelles ont été atteints du variant Omicron...ils ont tous morflé pendant 5-6 jours. Les non-vaccinés contacts dans les 2 foyers sus-évoqués n'ont pas été contaminés... " **D K-K**, à propos de l'étude britannique qui montre que la vaccination réduit les risques d'hospitalisation en cas d'Omicron.

"Docta pour quelle firme pharmaceutique roules-tu? Blague à part les statistiques sont organisées à dessein les articles tout autant orientés. Quand on commence à envisager la vaccination obligatoire par solidarité pour les vaccinés c'est un signe que ça fonctionne pas. Quand on commence à stigmatiser les vaccinés sans jamais aborder les cas qui concernent les vaccinés atteints et décédés on devient partial. Le vaccin doit sans doute avoir des vertus pour certains et pas pour d'autres il est tout honnêtement pas la seule solution et des traitements préventifs

tout bonnement pas la seule solution et des traitements préventifs comme palliatifs sont toujours nécessaires et recommandés. Les pouvoirs publics européens se sont inféodés volontairement à la dictature pharmaceutique aux frais des contribuables appâtés par une gratuité qu'ils sponsorisent et volontairement mis en détresse pour encore mieux avoir la cervelle en totale lobotomie. La décence voudrait que l'on arrête la propagande !" **Serge Nawej**, en réponse à D K-K.



Retrouvez la Newsletter de MAKUTANO sur WhatsApp



RESTONS EN CONTACT

Kinshasa/Gombe  
(+243 ) 82 57 26 552  
contact@makutano.cd

Makutano.cd

Merci pour la lecture, partagez la newsletter MAKUTANO avec vos amis

[Se déabonner](#)

